

Chryso® Dem Clarol LEF (Ex Dem LEF)

Agent de Démoulage Immédiat
Synthèse

DESCRIPTIF

Agent de démoulage immédiat classifié Synthèse selon la classification SYNAD 2019.

Chryso® Dem Clarol LEF facilite le démoulage du béton frais vibré. Il agit en limitant les phénomènes de succion entre le béton et le moule, tout en préservant les surfaces de tout encrassement.

BÉNÉFICES

- Optimisé pour les applications de démoulage immédiat quelle que soit la complexité des moules
- Formulé sans solvant

DOMAINES D'APPLICATION

- Démoulage immédiat de béton en usine de préfabrication
- Adapté aux supports métalliques, pour tout autre support, nous consulter.

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	Liquide prêt à l'emploi
Couleur	Incolore à jaune
Durée de vie	24 mois
Densité (20°C)	0,810 ± 0,020
Point Eclair	> 100 °C
Viscosité cinématique mm²/s (20°C)	7,0 ± 1,00

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION SYNAD DES AGENTS DE DÉMOULAGE Version 2019		
SÉCURITÉ FEU		☹☹
UTILISATEURS / ENVIRONNEMENT	HYGIÈNE	☹☹☹☹
	COV	☹
	BIODÉGRADABILITÉ	☹
☹ Critère favorable ☹ Critère défavorable		

MODE D'EMPLOI

Mise en oeuvre :

Ce produit doit être appliqué de manière homogène, sans manque ni excès, par pulvérisation.

La qualité de l'application influe directement sur l'aspect de parement.

Pression de pulvérisation recommandée : 3 à 4 bars

Matériel recommandé pour la pulvérisation manuelle :

Buse à cône creux - TX4 à TX5

Le choix du type de buse (profil de jet et calibre) devra être adapté à la configuration des moules et au process.

Consommation :

20 à 30 m²/L

Conditionnements :

- Bidon de 5 L
- Bidon de 20 L
- Bidon de 60 L
- Fût de 215 L
- Varitainer de 1000 L
- Vrac

PRÉCAUTIONS

Le produit ne se dégrade pas dans le temps sous réserve d'être conservé en emballage d'origine fermé. En cas de gel, ce produit conserve ses propriétés. Après dégel, une agitation efficace est nécessaire jusqu'à l'obtention d'un produit totalement homogène.

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.